

Programme
de réhabilitation
fonctionnelle
des tourbières
du massif jurassien
franc-comtois

LIFE+ 13 NAT/FR/000762



Cahier des charges de consultation

Audit financier et pré-certification des dépenses liées au projet européen Life + « Tourbières du Jura »

Numéro de l'action : F2-17-1-276

Bénéficiaire coordinateur



Bénéficiaires associés



Avec le soutien financier de



1. Description du besoin

a. Contexte

Le massif du Jura est l'une des zones les plus riches en tourbières d'Europe de l'Ouest. Les activités humaines, notamment à partir du 18^{ème} siècle, ont cependant mis à mal ce réseau : extraction de tourbe, drainage, rectification de cours d'eau, remblaiements, etc.

Au vu du nombre de tourbières concernées et de l'ampleur des travaux envisagés, plusieurs structures se sont associées afin de monter un programme ambitieux de réhabilitation des tourbières du massif jurassien, d'une durée de 6 ans. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Franche-Comté, le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'Association des amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray, le Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant et la DREAL Franche-Comté ont travaillé de concert afin de déposer un projet LIFE+. Celui-ci permet de mobiliser d'importants financements européens, complétés par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, les Départements du Doubs et du Jura ainsi que les bénéficiaires.

Lancé le 1^{er} juin 2014 et devant se terminer le 30 novembre 2020, le programme LIFE + « Tourbières du Jura » permet la mise en œuvre d'importants travaux de restauration fonctionnelle sur 60 tourbières et 40 communes. Sur un budget total de 8 051 163 €, la Commission européenne a accordé une participation à hauteur de 50%.

Dans le cadre du rapport final à transmettre à la Commission européenne le 28 février 2021 au plus tard, il est demandé aux bénéficiaires du projet d'effectuer un audit indépendant des dépenses et recettes engendrées par le présent projet. Afin de ne pas attendre la fin du programme pour contrôler le respect de ces réglementations, il a été choisi de faire un premier contrôle à mi-projet, objet de la présente consultation.

b. Définition de la prestation

La présente consultation a pour objet la réalisation d'un audit financier à mi-projet avec pré-certification des dépenses dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne (financement LIFE) en vue de l'établissement, à la fin du programme, d'un audit financier final répondant au cahier des charges établi par la Commission Européenne.

c. Type de marché

Le présent marché est un marché à procédures adaptées.

2. Mission du prestataire

La mission confiée au titulaire a pour but d'établir un audit financier et d'assurer la certification des dépenses et recettes présentées par les bénéficiaires du programme « Tourbières du Jura ».

Cet audit et cette certification serviront de base à l'audit réalisé à la fin du programme et intégré dans un rapport final envoyé à la Commission Européenne, donnant lieu à une demande de paiement finale. Il est attendu que le titulaire fasse preuve de pédagogie, de souplesse et qu'il puisse conseiller le CEN pour améliorer le suivi financier d'ici la fin du programme.

Le titulaire doit vérifier le service fait des dépenses payées et les recettes affectées en certifiant que celles-ci sont éligibles et conformes aux dispositifs du programme européen LIFE+ et à la réglementation nationale en vigueur. **Cette vérification portera sur un échantillonnage pertinent proposé par le titulaire dans le cadre de cet audit à mi-parcours.**

Pour donner un ordre d'idées au titulaire, au 31/12/2016, les bénéficiaires disposent d'environ 250 factures (toutes catégories de dépenses confondues : prestations externes, infrastructures, équipement, autres coûts, consommables), d'environ 60 lignes portant sur les coûts de personnel (une ligne par salarié et par année) ainsi que 250 lignes de frais de déplacement. L'échantillonnage devra prendre en compte cet aspect-là.

La mission du titulaire repose sur un contrôle approfondi et exhaustif de l'échantillonnage sur pièces.

La rédaction du rapport devra respecter la forme et les termes définis dans le document modèle « LIFE+ 2007 INDEPENDANT AUDIT REPORT » (document officiel en anglais) joint au présent cahier des charges. Devront ainsi être inclus dans le rapport :

- une liste des vérifications effectuées ;
- les dépenses validées ;
- les remarques éventuelles sur la réalité et la validité des dépenses ;
- les irrégularités constatées ;
- les dépenses écartées et les motifs de rejet ;
- l'exactitude des recettes encaissées dans le cadre du projet, notamment les cofinancements des financeurs publics,
- les recommandations préconisées.

Il est souligné dans les dispositions communes du programme de financement LIFE+ que le rapport d'audit n'est pas considéré complet si l'auditeur (le titulaire du présent marché) ne statue pas clairement dans ses conclusions si le rapport financier est conforme aux dispositions communes, à la législation nationale et aux règles comptables.

3. Déroulement de la mission

Avec la notification du présent marché, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté transmettra au titulaire les documents suivants : la convention de subvention originale (2014), les documents financiers (format Excel) des bénéficiaires du programme selon le modèle établi par la Commission européenne.

Le titulaire notifiera ensuite par mail, confirmé par courrier, les éléments constituant l'échantillonnage qu'il aura défini suivant les consignes du cahier des charges européen LIFE+.

L'audit (avec transmission des pièces) pourra se faire soit de manière dématérialisée soit dans les locaux du CEN. Néanmoins, il est attendu que le titulaire effectue au minimum une visite dans les locaux du CEN au cours de la mission et si nécessaire dans les locaux des autres bénéficiaires du programme.

4. Calendrier prévisionnel

Le présent audit devra être remis au plus tard le 15 décembre 2017.

5. Durée du marché

Ce marché prend effet à sa date de notification. La notification du marché est prévue mi-juillet 2017.

6. Sous-traitants, nantissement ou cession de créance

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

7. Offre de prix

a - Conditions générales de l'offre de prix

Les prix sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur.

L'unité monétaire est l'EURO. Les prix sont fermes.

Le prix forfaitaire comprend tous les frais inhérents à la mission, dont les déplacements sur site, selon le détail fourni par le candidat dans son mémoire

b - Montant de la rémunération

L'ensemble de l'audit à mi-parcours et de la certification sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A.:

Montant HT : €

TVA : €

Montant TTC :

Montant HT en

lettres :

.....

8. Modalités de paiement

Le paiement sera réalisé dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture et d'un RIB, après réception et validation du rapport de l'audit. Un acompte au démarrage de la mission peut être envisagé.

NB : toutes les factures devront obligatoirement porter la mention **LIFE13 NAT/FR/000762 - Life tourbières du Jura**.

9. Résiliation du marché

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté pourra, en cas de réalisation non conforme, procéder à la résiliation du présent marché après l'envoi, à cet effet, au prestataire, d'une lettre recommandée avec accusé de réception, après un préavis d'un mois.

Il pourra en outre exiger un reversement à son profit de toute ou partie des sommes déjà versées.

Le prestataire ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Une médiation et un accord entre les deux parties pourront néanmoins être recherchés.

10. Présentation des offres

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats contiendra les pièces suivantes :

- une identification précise du candidat : nom complet, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques, nom de la personne habilitée à engager la société, n° SIRET et RIB ;
- le présent cahier des clauses particulières valant acte d'engagement dûment signé, valant acceptation, sans modification ;
- un mémoire technique, entièrement conforme au cahier des charges, indiquant :
 - Une présentation de l'équipe dédiée à la présente mission ;
 - Les références de l'entreprise en termes d'audits de projets européens ;
 - La structuration temporelle de l'audit ;
 - La méthode employée afin de procéder à l'échantillonnage des coûts ;
 - La méthodologie employée pour le contrôle des coûts échantillonnés ;
 - Tout document que vous jugerez utile pour expliciter et compléter votre offre.

11. Date limite de réception des offres

Les dossiers de candidature devront être transmis avec accusé de réception :

- soit par mail à l'adresse suivante emilie.calvar@cen-franchecomte.org ;
- soit par voie postale ;
- soit par dépôt au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Ils devront mentionner les coordonnées suivantes :

Madame la Présidente
Audit financier et pré-certification des dépenses liées au programme « Tourbières du Jura »
LIFE13 NAT/FR/000762
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
7 rue Voirin
25000 Besançon

Les propositions devront être transmises au plus tard le vendredi 30 juin 2017 à 18H00.

12. Sélection des candidatures et jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Prix des prestations	60%
2-Valeur technique	40%

Le critère de valeur technique sera apprécié sur la base du mémoire technique (pour 40% de la note totale) et selon les sous-critères suivants :

- 5% au titre de la compréhension globale de la problématique et au titre de la qualité de l'équipe projet (point 1 du mémoire)
- 5% sur la structuration temporelle (point 2 du mémoire)
- 15% sur la méthode employée afin de procéder à l'échantillonnage des coûts (point 3 du mémoire)
- 15% sur la méthodologie employée pour le contrôle des coûts échantillonnés (point 4 du mémoire)

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier tout élément de leur proposition avec les 2 candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes.

En cas de négociation, les modalités de celle-ci seront portées à la connaissance des candidats. La participation aux négociations ne donnera lieu à aucune indemnité.

A l'issue de chaque phase de négociation, les candidats seront invités à remettre une nouvelle offre afin de prendre en compte les modifications issues de la négociation. C'est sur la base de cette nouvelle offre que sera effectué le classement final des candidats.

Les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées ne seront pas écartées de la négociation.

En tout état de cause, une offre initiale qui serait arrivée hors délai ne fera quant à elle pas partie de la négociation.

Pour les candidats n'ayant pas remis d'offre négociée ou pour ceux qui l'auraient remise après la date et l'heure limites, le jugement final des offres sera effectué sur la base de l'offre remise initialement (avant négociation).

13. Renseignements

Les renseignements à caractère technique pourront être demandés à Emilie CALVAR, Coordinatrice du programme LIFE + Tourbières du Jura au CEN FC, 03.81.53.97.77, emilie.calvar@cen-franche-comte.org

Le candidat déclare avoir pris connaissance du cahier des charges et en accepte les clauses.

A

Le

Signature et cachet